

« SUIVRE LA NORME, C'EST AVANTAGEUX.
DEVENIR LA NORME, C'EST STRATÉGIQUE. »

RAPPORT ANNUEL
2020 2021



ENSEMBLE
POUR LA
FRANCOPHONIE
ÉCONOMIQUE

TABLE DES MATIÈRES

04	MOT DE LA PRÉSIDENTE
06	MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
08	FAITS SAILLANTS
09	LE RNF
11	Mission
12	Valeurs
13	Répartition des membres
14	Structure
14	Membres fondateurs
14	Cadre politique et juridique
15	Financement
15	Équipe
16	CONSEIL D'ADMINISTRATION
18	PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022
20	COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER, INFORMER ET FORMER SUR LES NORMES
21	Cellules Femmes, jeunes et normalisation
24	Rencontres Hors normes
26	Médias sociaux
27	Chroniques Afrika Normes
27	Blogue
28	Infolettres
28	Webinaires
29	Coopération Québec-Sénégal
30	NORMALISATION INTERNATIONALE
32	Assainissement
33	Économie circulaire
34	Égalité entre les hommes et les femmes
35	LE RNF, UN ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE!
36	Stratégie économique pour la Francophonie
37	PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS
41	DISTINCTION
42	PARTENAIRES
43	ÉTATS FINANCIERS
51	NOTES COMPLÉMENTAIRES



MOT DE LA PRÉSIDENTE

TOUT EST EN PLACE POUR PERMETTRE AU RNF DE DEVENIR UN VÉRITABLE LEVIER POUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE!

J'ai le plaisir de vous présenter avec beaucoup de fierté le Rapport annuel 2020-2021 du Réseau Normalisation et Francophonie (RNF).

Cette année exceptionnelle marquée par la pandémie de Covid-19 n'a pas empêché le RNF de poursuivre sur sa lancée, et de continuer de promouvoir la normalisation ainsi que l'utilisation des normes au sein des pays francophones. Au contraire, jamais auparavant le RNF n'aura été aussi actif et aussi présent, même en mode virtuel. Grâce au RNF et à son dynamisme, la normalisation a rayonné aux quatre coins de la Francophonie, et le meilleur est à venir!

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA RÉUSSITE!

Tout d'abord, c'est avec un immense honneur que j'ai accepté ce nouveau mandat de présidente du RNF.

Je tiens encore une fois à remercier les membres du conseil d'administration pour cette confiance dont ils m'ont témoignée en faisant de moi la première présidente du RNF représentant un pays en développement qui n'est pas un membre fondateur de l'organisation.

De plus, je souhaite profiter de l'occasion pour remercier les administrateurs précédents ainsi que mon prédécesseur, M. Denis Hardy, pour leur contribution remarquable au développement du RNF. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai entrepris ce nouveau défi.

Cette première année a été remplie de réussites. En effet, les exemples de réussite sont nombreux pour notre organisation. L'une de mes premières activités à titre de présidente a d'ailleurs été de recevoir au nom du RNF le Prix dévouement 2020 décerné aux entreprises par le Conseil canadien des normes (CCN).

Cette distinction, que nous partageons avec l'ensemble de nos membres, véritable force de notre organisation, souligne la contribution du RNF et son engagement à promouvoir la normalisation.

LA NORMALISATION AU CŒUR DE LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCOPHONIE

Plus que jamais, la normalisation est aujourd'hui reconnue comme un levier pour la Francophonie économique. En effet, grâce aux efforts de toute l'équipe et de nos partenaires, la normalisation occupe désormais une place importante dans la nouvelle Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025. C'est une grande réussite et une formidable opportunité pour le RNF!

En effet, le RNF est disposé à travailler en synergie avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour permettre à la Francophonie d'atteindre ses objectifs économiques. Tout est déjà en place! Il n'y a plus à créer de structure, à bâtir des projets ou à développer une méthodologie. La Francophonie économique peut dorénavant déjà miser sur le savoir-faire du RNF et la force de ses membres présents et solidement ancrés dans leur pays.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU RNF

Le RNF a donc comme ferme ambition de poursuivre sa contribution à la construction d'un modèle économique performant pour la Francophonie en continuant à miser sur les trois enjeux suivants, tels qu'ils sont définis dans notre *Plan stratégique 2019-2022* :

1. la maîtrise des normes dans les plans d'affaires de nos entrepreneurs;
2. une influence marquée des pays de la Francophonie dans les comités de normalisation internationaux d'intérêt pour leur économie;
3. une exploitation optimale du RNF comme actif stratégique de la Francophonie.

Pour le troisième enjeu, le RNF s'est donné comme objectif de stimuler l'engagement et les investissements du plus grand nombre de partenaires économiques, politiques et institutionnels autour de la normalisation.

L'heure est donc à la capitalisation du savoir-faire du RNF pour étendre son action à l'ensemble des pays de la Francophonie et faire en sorte que la normalisation devienne un véritable pilier de la vitalité économique de ces pays.

C'est pour cette raison que, dès mon entrée en fonction, j'ai mis en place avec mes collègues du conseil d'administration quatre comités stratégiques portant sur le financement, les partenariats, le renforcement des capacités de normalisation et la gouvernance. L'objectif est de proposer des mesures concrètes afin d'assurer le développement du RNF, c'est-à-dire augmenter sa base d'effectifs, consolider la durabilité de son action, étendre son rayonnement, optimiser la mutualisation des ressources et propulser ses activités à la hauteur de leur plein potentiel.

EXPLOITER TOUT LE POTENTIEL DU RNF

Le RNF a fait la démonstration au cours des dernières années de son savoir-faire ainsi que de sa capacité de promouvoir la normalisation ainsi que l'utilisation des normes pour une Francophonie économique et durable. Notre objectif est maintenant de lui permettre, ensemble, d'exploiter tout son potentiel. Il est plus pertinent que jamais d'accroître le leadership des pays francophones, particulièrement les pays en développement, dans la normalisation internationale. L'égalité entre les femmes et les hommes, l'inclusivité des normes et la contribution de celles-ci au développement durable sont pour nous des priorités.

Bref, si la dernière année a été une année marquante et riche en réalisations ainsi qu'en avancées pour la normalisation, la prochaine année sera sans l'ombre d'un doute déterminante pour l'avenir du RNF. Le momentum sera alors parfait pour lui donner tous les moyens nécessaires afin que cette belle organisation puisse réaliser pleinement son rôle de levier économique pour la Francophonie.

MERCI À TOUS!

En terminant, je veux souligner le travail remarquable réalisé par notre secrétaire générale, Marie-Claude Drouin, qui, avec des moyens modestes, incarne à merveille notre organisation par son dynamisme et sa capacité de mobiliser les forces vives de tous les milieux autour de la normalisation.

Il est important de souligner que sa contribution est rendue possible grâce au prêt de personnel accordé par le Bureau de normalisation du Québec, une unité d'affaires d'Investissement Québec. Il s'agit d'un apport significatif du gouvernement du Québec qui témoigne de sa volonté réelle de participer concrètement au développement de la Francophonie économique.

Je tiens également à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement, ainsi que nos membres, qui demeurent la raison d'être du RNF et sa plus grande richesse. Ensemble pour la Francophonie économique!



Léna Dargham, Présidente du RNF



MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

SOYONS FIERs DE TOUT LE TRAVAIL ACCOMPLI EN 2020-2021!

L'année 2020-2021 n'avait rien d'ordinaire pour le RNF. Au contraire, cette dernière année a été extraordinaire pour notre organisation, et vous présenter ce bilan annuel me remplit de fierté.

La réalisation dont je suis le plus fière est sans aucun doute l'intégration de la normalisation comme élément important de la nouvelle Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025 de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Nous pouvons tous nous réjouir et nous féliciter de cette remarquable réussite pour notre organisation et pour la normalisation en général.

J'étais très honorée d'avoir l'occasion, le 29 septembre 2020, de prendre la parole dans le cadre de la Grande Audition organisée par la Commission économique de l'OIF afin d'expliquer pourquoi la normalisation devait être un levier d'action de premier plan pour la nouvelle Stratégie. Je tiens d'ailleurs encore une fois à remercier les membres de la Direction de la Francophonie économique et numérique de l'OIF, en particulier leur directeur, monsieur Henri Eli Monceau, pour leur invitation et surtout leur écoute.

Car nous avons été entendus! C'est une grande victoire pour le RNF de voir que la normalisation est considéré et reconnu à juste titre comme un outil de premier plan de la nouvelle Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025.

Cette nouvelle Stratégie repose notamment sur l'ambition de faire de la Francophonie une sphère d'influence pour le renforcement de la langue française et pour l'expertise francophone sur la scène multilatérale en renforçant sa présence dans les enceintes de négociation et de décision, ainsi que sur les marchés internationaux et dans l'élaboration de normes internationales.

Avec cette nouvelle Stratégie, le RNF constitue plus que jamais un acteur clé pour permettre à la Francophonie d'atteindre ses objectifs économiques.

DES CELLULES PLUS VIVANTES QUE JAMAIS!

Une autre grande fierté est le déploiement des nouveaux sites Web des Cellules Femmes, jeunes et normalisation (CFJN) ainsi que de leur nouveau logo et leur nouvelle image de marque : « Je suis la norme! Suivre la norme, c'est avantageux. Devenir la norme, c'est stratégique. »

Cette nouvelle signature visuelle « Je suis la norme » résume bien la raison d'être des CFJN, véritable projet phare du RNF. Il s'agit d'une affirmation des membres actuels et futurs à l'égard de leur participation à cette communauté de bonnes pratiques et de leur rôle d'ambassadeurs de la normalisation. Oui, nous souhaitons que les femmes et les jeunes entrepreneurs observent les normes pour accéder au marché, mais notre objectif ultime est qu'ils et elles deviennent et incarnent la norme en contribuant à l'élaboration des nouvelles normes nationales et internationales, c'est-à-dire en influençant la teneur de leur contenu.

Profitant de cet élan positif, nous avons ensuite lancé dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie deux nouvelles CFJN au Congo et au Mali qui s'ajoutent à celles du Burkina Faso, du Cameroun, de Madagascar et du Sénégal. Ces Cellules représentent l'ADN de notre organisation, et je suis fière de constater qu'elles sont plus vivantes que jamais avec plus de 54 000 membres à ce jour sur les médias sociaux. Et ce n'est qu'un début.

DES RENCONTRES HORS NORMES!

Une autre grande source de fierté pour notre organisation demeure l'efficacité de ses actions de communication qui lui permettent de se démarquer avec plus de 87 000 abonnés à notre page Facebook et plus de 3 200 personnes inscrites à notre infolettre qui peuvent ainsi demeurer à l'affût de nos activités.

D'ailleurs, nous avons une fois de plus innové au cours de la dernière année avec la réalisation des rencontres Hors normes, le nouveau rendez-vous virtuel sur la normalisation. Au cours de ces entrevues diffusées en direct sur Facebook, j'ai le privilège de présenter les acteurs de la normalisation afin de faire partager leur passion. Cette première saison a été un franc succès avec une moyenne de 15 000 visionnements par webdiffusion. La barre est donc élevée pour la deuxième saison à l'automne 2021.

LE LEADERSHIP DU RNF

Tout au long de la dernière année, le RNF a continué à multiplier les initiatives pour favoriser la participation des pays francophones dans l'élaboration des normes internationales afin d'accroître l'influence de la Francophonie dans la normalisation.

Plus que jamais, grâce à la force de son réseau et l'implication de ses membres, le RNF a fait la démonstration de sa capacité de mobiliser les forces en présence ainsi que de son leadership en ce qui a trait à des enjeux de premier plan, tels que l'autonomisation économique des femmes, la croissance des pays en développement, la promotion des Objectifs de développement durable et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Bref, bien que la pandémie de Covid-19 nous a obligés à demeurer sagement à la maison, j'ai l'impression d'avoir parcouru plusieurs fois l'espace francophone au cours des 12 derniers mois. C'est signe à mon avis que le RNF a su se réinventer et s'adapter à ce contexte bien particulier en poursuivant son action en mode virtuel avec une grande efficacité, démontrant tout son potentiel et son leadership au sein de la Francophonie économique.

Malgré ces résultats de l'exercice 2020-2021 dont nous pouvons être si fiers, j'ai vraiment hâte d'avoir la chance de vous revoir en personne pour continuer de promouvoir avec vous la normalisation.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE!

En terminant, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration et sa présidente, madame Léna Dargham, pour leur confiance et leur appui. Je tiens également à souligner la précieuse collaboration des membres du RNF, en particulier ses membres fondateurs : le Bureau de normalisation du Québec, le Conseil canadien des normes, l'Association française de normalisation et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, organe subsidiaire de l'OIF. Leur soutien financier et leur appui indéfectible sont essentiels à la réussite actuelle et future du RNF !



Marie-Claude Drouin
Secrétaire générale du RNF



FAITS SAILLANTS

NOUVEAU CA - LÉNA DARGHAM DEVIENT
LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU RNF

LA NORMALISATION, UN LEVIER
IMPORTANT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE
ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCOPHONIE
2020-2025

LE RNF REÇOIT LE PRIX DÉVOUEMENT
2020 DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES
DÉCERNÉ AUX ENTREPRISES

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE - LANCEMENT DES
NOUVELLES CELLULES FEMMES, JEUNES
ET NORMALISATION DU CONGO ET DU
MALI

JE SUIS LA NORME! - NOUVEAUX SITES
WEB ET NOUVELLE IMAGE DE MARQUE
POUR LES CELLULES FEMMES, JEUNES ET
NORMALISATION
PLUS DE 54 000 MEMBRES!

LES RENCONTRES HORS NORMES - LE
NOUVEAU RENDEZ-VOUS VIRTUEL DE LA
NORMALISATION! PLUS DE 100 000
VISIONNEMENTS AU TOTAL

COOPÉRATION QUÉBEC-SÉNÉGAL -
FORMATION POUR LES ENTREPRENEURS :
LA NORMALISATION, UN LEVIER POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

PLUS DE 87 000 ABONNÉS À LA PAGE
FACEBOOK DU RNF!



GRÂCE À SON EXPERTISE UNIQUE ET À SON RÉSEAU BIEN ÉTABLI, LE RNF REPRÉSENTE UN IMPORTANT LEVIER ÉCONOMIQUE QUI PERMET DE PROMOUVOIR LA NORMALISATION ET L'UTILISATION DES NORMES DANS LES PAYS FRANCOPHONES.



LE RNF OFFRE AUX ENTREPRENEURS UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX RÈGLES DES MARCHÉS INTERNATIONAUX.



TANT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE QUE SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE, LE RNF CONSTITUE UN VÉRITABLE ACTEUR DE CHANGEMENT SOCIOÉCONOMIQUE GRÂCE AUX PROJETS QU'IL A MIS EN PLACE DANS LA FRANCOPHONIE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AINSI QUE DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES.

LE RNF EN UN COUP D'ŒIL

Le RNF, Réseau Normalisation et Francophonie, œuvre au développement de la Francophonie économique en favorisant l'utilisation des normes comme outils de développement économique durable dans les pays francophones.

Avec la mondialisation, les normes sont au cœur des échanges économiques.

- Participer à leur élaboration revêt un caractère stratégique pour le développement économique d'un pays.
- Maîtriser la normalisation et l'infrastructure qualité ouvre la porte à l'exportation et à la chaîne de valeur internationale.

Puisque les normes permettent de rehausser et d'uniformiser la qualité des produits et services offerts, elles deviennent ainsi des leviers hautement efficaces pour favoriser les ventes des entreprises de tous les secteurs dans tous les pays.

Le RNF est présent dans 30 pays et regroupe plus de 80 membres, à qui il offre :

- un centre permanent d'échange et d'animation autour de la normalisation;
- des initiatives visant à promouvoir l'usage du français dans les activités de normalisation;
- des actions diversifiées pour renforcer la capacité des acteurs de la Francophonie à participer aux activités de la normalisation et à utiliser les normes comme outils de développement économique durable;
- la réalisation de projets porteurs en lien avec la normalisation et ses disciplines liées.

Au final, les actions du RNF ont une double incidence : elles facilitent l'intégration des pays du Sud à la chaîne de valeur internationale et favorisent un climat propice aux affaires pour les entreprises du Nord qui souhaitent y investir.

Le RNF a été initialement créé par l'Association française de normalisation (AFNOR), le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), le Conseil canadien des normes (CCN) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF.

Pour en savoir plus, consultez le site Web du RNF au www.associationrnf.org.



MISSION

La mission du RNF est de faire de la normalisation
un pilier de la vitalité économique de la Francophonie.

PROMOUVOIR LA NORMALISATION ET SON UTILISATION
DANS LES PAYS FRANCOPHONES

FAVORISER LA PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES DANS
L'ÉLABORATION DES NORMES

SOUTENIR LES ENTREPRENEURS DANS L'APPRENTISSAGE ET
L'APPLICATION DES NORMES

ÊTRE UN ACTEUR DE CHANGEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS ÉMERGENTS

FAIRE LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

VALEURS



SOLIDARITÉ



MUTUALISATION DES RESSOURCES



USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

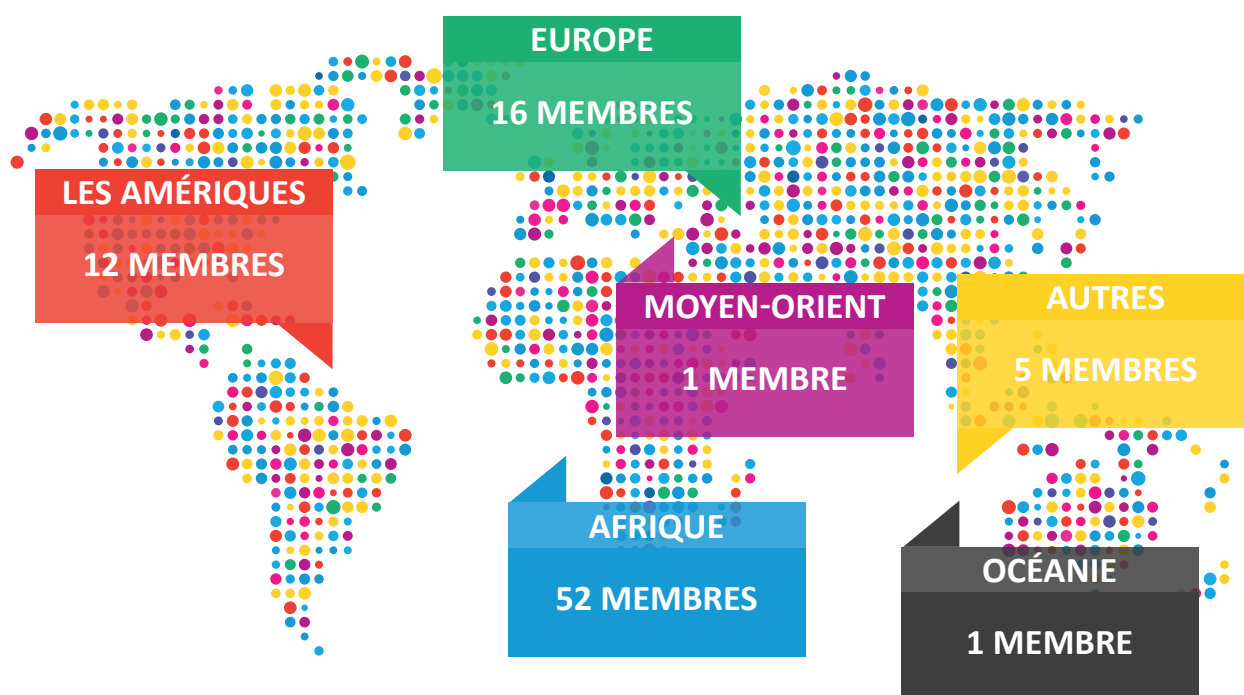


PARTENARIAT OUVERT AVEC
LES AUTRES ORGANISATIONS

RÉPARTITION DES MEMBRES

Mis en place en 2006 et transformé en organisme à but non lucratif (OBNL) en 2014, le RNF regroupe aujourd'hui les organisations nationales de normalisation de 30 pays francophones.

Les membres du RNF proviennent de partout dans le monde, mais principalement d'Afrique où l'utilisation des normes s'implante de plus en plus dans les pays francophones.



STRUCTURE

La structure du RNF est légère afin de favoriser son agilité administrative. La permanence est assurée par madame Marie-Claude Drouin à titre de secrétaire générale. Elle est appuyée par la présidente, par le conseil d'administration et par une petite équipe de collaborateurs. Le siège social est situé à Québec dans les bureaux du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), une unité d'affaires d'Investissement Québec.

MEMBRES FONDATEURS

Le RNF a vu le jour grâce à la collaboration et au soutien financier de quatre membres fondateurs.



CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE

C'est en 2014 que le RNF a été constitué comme association à but non lucratif. Dans la foulée de ce nouveau départ, le règlement général et la charte des valeurs et collaboration régissant la vie associative du RNF ont été adoptés par le conseil d'administration et ratifiés par l'assemblée générale des membres tenue à Rio en septembre 2014.

FINANCEMENT

Le RNF assure son financement par :

- Les cotisations de ses membres;
- Les subventions et les contrats pour la réalisation de projets qui peuvent lui être alloués par des partenaires et des organismes régionaux, nationaux ou internationaux;
- La mise à disposition de personnel.

Comme par les années passées, le Bureau de normalisation du Québec a pris en charge le salaire de la secrétaire générale, qui se consacre à temps plein à la gestion du RNF, et les coûts d'hébergement du bureau.

ÉQUIPE

L'équipe du RNF, dirigée par la secrétaire générale, est composée de personnes offrant leur contribution sur une base ponctuelle en fonction des besoins.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Marie-Claude Drouin, avocate, LL.M., MBA

GRAPHISME

Valérie Jessica Laporte, Cyan concept

COMMUNICATION ET PROJETS STRATÉGIQUES

Stéphane Dion, DION Communication

SITE WEB

Valérie Jessica Laporte, Cyan concept
Jean-Paul Smith, Blitzmedia

COMPTABILITÉ ET FINANCES

Marianne Larouche Boily
Josée Hamel

RESPONSABLE TECHNIQUE, PLATEFORME COLLABORATIVE RNF

Jean-Luc Morin

RÉDACTION

Sylvie Goulet
Éveline Giles



CONSEIL D'ADMINISTRATION

« MISE EN COMMUN DE L'EXPÉRIENCE ET DU SAVOIR-FAIRE »

Le conseil d'administration du RNF est composé de femmes et d'hommes qui voient la normalisation non pas comme un processus hermétique et complexe, mais plutôt comme un outil efficace au service de la Francophonie et des acteurs de l'économie mondiale. Leurs expériences, leurs conseils et leur accompagnement nous sont précieux.

Conformément au Règlement du RNF, son conseil d'administration est composé de 13 membres comprenant :

- 1 représentant de chacun des 4 membres fondateurs qui y participe de droit;
- 1 représentant de l'Association ORAN/ ARSO qui y participe de droit;
- 8 autres administrateurs élus parmi les membres permanents et honoraires.

Ces 8 administrateurs sont répartis de manière à assurer une représentativité équilibrée des organismes membres du RNF pour chacun des 3 collèges suivants :

- 2 administrateurs provenant du Collège Amérique du Nord et Caraïbes;
- 2 administrateurs provenant du Collège Europe;
- 4 administrateurs provenant du Collège Afrique.

LÉNA DARGHAM

PRÉSIDENTE

Directrice générale, LIBNOR,
Liban

EL HADJI ABDOURAHMANE
NDIONE

VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE

Directeur général, ASN
Sénégal

JEAN ROUSSEAU

VICE-PRÉSIDENT

**AMÉRIQUE DU NORD
CARAÏBES**

Directeur principal, BNQ
Québec

PASCALE MIENVILLE

VICE-PRÉSIDENTE EUROPE

Responsable adjointe du
département
affaires internationales, AFNOR,
France

RICHARD TREMBLAY

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT CCN**

Vice-président Stratégie et
engagement des intervenants, CCN,
Canada

JEAN-PIERRE NDOUTOUM

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT IFDD**

Directeur IFDD

DR HERMOGENE
NSENGIMANA

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT DE
ORAN/ARSO**

Secrétaire général de l'Association
ORAN/ARSO

PATRICE BACHAND

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
AMÉRIQUE DU NORD ET
CARAÏBE**

Directeur de la Francophonie et de la
Solidarité internationale, MRIF,
Québec

MONORDE CIVIL

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
AMÉRIQUE DU NORD ET
CARAÏBE**

Directeur BHN
Haïti

JEAN-MARIE REIFF

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
EUROPE**

Directeur ILNAS,
Luxembourg

JOHAN HAEFTERMAN

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
EUROPE**

Président du comité de direction,
NBN
Belgique

SÉRAPHIN RAZAFIMAHAFALY

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
AFRIQUE**

Directeur général, BNM,
Madagascar

ABDERRAHIM TAÏBI

**ADMINISTRATEUR,
REPRÉSENTANT COLLÈGE
AFRIQUE**

Directeur de l'IMANOR,
Maroc



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

« FAIRE DE LA NORMALISATION UN PILIER DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE »

Le RNF a comme ferme ambition de poursuivre sa contribution à la construction d'un modèle économique performant pour la Francophonie. Cette vision se retrouve au cœur de son plan stratégique 2019-2022.

Notre stratégie est basée sur la mobilisation d'un réseau dont la crédibilité s'appuie sur des actions concrètes. Ces actions font en sorte que la normalisation est de plus en plus considérée et valorisée comme outil de croissance économique, de développement durable et de promotion de l'égalité des sexes dans la Francophonie.

Pour faire de la normalisation un pilier de la vitalité économique de la Francophonie, le RNF a adopté un plan stratégique qui s'articule autour de trois enjeux d'importance pour réussir à intégrer la culture de la norme dans les sphères de développement de la Francophonie économique :

1. la maîtrise des normes dans les plans d'affaires de nos entrepreneurs;
2. une influence marquée des pays de la Francophonie dans les comités de normalisation internationaux d'intérêt pour son économie;
3. une exploitation optimale du RNF comme actif stratégique de la Francophonie.

Ces enjeux correspondent à des orientations stratégiques pour lesquelles nous avons développé différents axes d'intervention.

ENJEUX, ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET AXES D'INTERVENTION

ENJEU 1 - LA MAÎTRISE DES NORMES DANS LES PLANS D'AFFAIRES DE NOS ENTREPRENEURS

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		AXES D'INTERVENTION	
1	Renforcer l'offre de service du RNF pour la sensibilisation, l'information et la formation sur les normes	1	La gamme de produits et services de sensibilisation, d'information et de formation
		2	Le canal de communication numérique
		3	Le projet Femmes, jeunes et normalisation

ENJEU 2 - UNE INFLUENCE MARQUÉE DES PAYS DE LA FRANCOPHONIE DANS LES COMITÉS INTERNATIONAUX DE NORMALISATION D'INTÉRÊT POUR LEUR ÉCONOMIE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		AXES D'INTERVENTION	
2	Transformer les façons de faire pour augmenter la participation des pays de la Francophonie aux comités internationaux de normalisation	4	L'identification des projets de normes présentant un intérêt pour la Francophonie
		5	L'efficacité des ressources

ENJEU 3 - UNE EXPLOITATION OPTIMALE DU RNF COMME ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		AXES D'INTERVENTION	
3	Stimuler l'engagement et les investissements du plus grand nombre de partenaires économiques, politiques et institutionnels autour des enjeux de la normalisation	6	L'injection de nouveaux capitaux dans la mission du RNF
		7	Le rôle du RNF pour traiter des enjeux de normalisation



COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER, INFORMER ET FORMER SUR LES NORMES

ENJEU 1 - LA MAÎTRISE DES NORMES DANS LES PLANS D'AFFAIRES DE NOS ENTREPRENEURS

Orientations stratégiques - Renforcer l'offre de service
du RNF pour la sensibilisation, l'information et la
formation sur les normes

CELLULES FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION

« FAIRE DE LA NORMALISATION UN PILIER DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE »

Les Cellules Femmes, jeunes et normalisation (CFJN) sont plus vivantes que jamais !

Beaucoup de nouveautés en 2020-2021 pour ce projet phare du RNF.

En effet, nous avons mis en ligne de nouveaux sites Web pour chacune des CFJN et, du même coup, dévoilé leur nouveau logo et leur nouvelle image de marque : « Je suis la norme ! Suivre la norme, c'est avantageux. Devenir la norme, c'est stratégique. »



Cette nouvelle signature visuelle « Je suis la norme » résume bien la raison d'être des Cellules Femmes, jeunes et normalisation.

Il s'agit d'une affirmation des membres actuels et futurs à l'égard de leur participation à cette communauté de bonnes pratiques et de leur rôle d'ambassadeurs de la normalisation.

« Oui, nous souhaitons que les femmes et les jeunes entrepreneurs observent les normes dans leur plan d'affaires, mais notre objectif ultime est qu'elles et ils deviennent et incarnent la norme en contribuant à l'élaboration des nouvelles normes nationales et internationales, c'est-à-dire en influençant la teneur de leur contenu. »

- Marie-Claude Drouin, secrétaire générale du RNF

De façon simple, conviviale et dynamique, ces nouveaux sites Web contribuent à accroître la notoriété des CFJN et à faciliter le recrutement de nouveaux membres. Ils permettent aux entrepreneurs de rester à l'affût des activités des CFJN et de demeurer informés des dernières nouvelles en lien avec le domaine de la normalisation. Ce projet a été rendu possible notamment grâce à la contribution financière de 20 000 \$ du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF).

DEUX NOUVELLES CELLULES!

Le RNF a par ailleurs annoncé à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie deux nouvelles CFJN au Congo et au Mali. Ces nouvelles Cellules se sont donc ajoutées à celles du Burkina Faso, du Cameroun, de Madagascar et du Sénégal.

Ce sont maintenant plus de 54 000 personnes qui sont membres de l'une de ces CFJN, et ce n'est qu'un début!

LES CELLULES FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION SONT DES GUICHETS DE SERVICES POUR INFORMER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES JEUNES ENTREPRENEURS SUR LES NORMES ET LA GESTION DE LA QUALITÉ. NOTRE OBJECTIF EST DE LES AIDER À CRÉER DE LA VALEUR DANS LEUR ENTREPRISE EN UTILISANT LES NORMES.





APPRENDRE



ÉCHANGER



PARTICIPER

Une Cellule, c'est quoi?

- une communauté de pratique pour promouvoir la normalisation et l'utilisation des normes;
- des idées pour permettre aux entrepreneurs d'élaborer leur plan d'affaires;
- une plateforme dynamique pour favoriser l'innovation, la productivité, le leadership, la commercialisation et la compétitivité des entreprises au moyen des normes.

Les CFJN sont une initiative du RNF avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF). Chaque ONN est le maître d'œuvre de sa cellule et l'un des principaux bénéficiaires du projet avec les femmes et les jeunes entrepreneurs qu'il accompagne. De son côté, le RNF fournit à l'ONN les outils dont il a besoin pour que sa cellule nationale soit dynamique et puisse mobiliser les femmes et les jeunes entrepreneurs autour de la normalisation.

Au cours de la dernière année, le RNF a bonifié son accompagnement en tenant régulièrement des rencontres de suivi avec les animateurs des CFJN ce qui a favorisé le partage d'information et l'échange des bonnes pratiques entre eux.

Ce projet s'inscrit dans l'esprit d'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs. Le RNF s'est donné comme objectif de renforcer les capacités des femmes et des jeunes entrepreneurs d'appliquer les normes et les systèmes de contrôle de la qualité afin de faciliter leur intégration dans l'économie formelle.

LES RENCONTRES HORS NORMES !

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS VIRTUEL SUR LA NORMALISATION



Ces nouveaux rendez-vous virtuels permettent au public de découvrir des enjeux et des acteurs de la normalisation dans le cadre d'échanges animés en direct par la secrétaire générale du RNF, Marie-Claude Drouin.

« Ensemble, nous partageons avec le public notre passion pour la normalisation afin de lui permettre de découvrir toute sa valeur et ses avantages. »

- Marie-Claude Drouin

Ces entrevues dynamiques sont diffusées gratuitement en direct, notamment sur la page Facebook du RNF. Les internautes ont alors l'occasion de poser leurs questions aux invités, qui y répondent avec plaisir. Les entrevues peuvent également être visionnées en différé.

PRÈS DE
100 000
VISIONNEMENTS
AU
TOTAL

PLUS DE
15 000
VISIONNEMENTS EN
MOYENNE PAR
WEBDIFFUSION

PLUS DE
15 000
RÉACTIONS ET
COMMENTAIRES SUR
FACEBOOK

Face à cette réponse plus que positive du public pour une première saison, le RNF est heureux d'offrir une nouvelle programmation à l'automne 2021 pour de nouvelles rencontres Hors normes, qui sont devenues un produit d'appel du RNF dans sa mission.

LISTE DES INVITÉS DE LA PREMIÈRE SAISON



LÉNA DARGHAM
PRÉSIDENTE DU RNF
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE LIBNOR



OLIVIER BOUTOU
EXPERT EN SÉCURITÉ
DES ALIMENTS, AFNOR



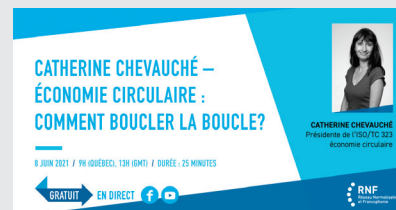
CLAIRE DERONZIER
DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC AUX AFFAIRES
FRANCOPHONES ET MULTILATÉRALES,
À L'OCCASION DE LA
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE



NICOLAS FLEURY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ADJOINT, ISO



FRANÇOIS AHOTI
DIRECTEUR RÉGIONAL
AFRIQUE, IEC



CATHERINE CHEVAUCHÉ
PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ISO/TC 323
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉDIAS SOCIAUX

LES NORMES, POURQUOI ?



Réseau Normalisation et Francophonie

@associationRNF - Organisation non gouvernementale (ONG)

[S'inscrire](#)

associationrnf.org

Les médias sociaux continuent d'être au cœur des stratégies de communication du RNF. Ils lui permettent de se démarquer et d'avoir de l'impact auprès des publics visés en interagissant avec ceux-ci.

Notre écosystème numérique, à l'intérieur duquel gravitent les différentes plateformes utilisées et dont le noyau est le nouveau site web du RNF, continue de progresser à un rythme effréné. En effet, le nombre de nos abonnés sur nos différentes plateformes continue de croître de façon constante. De plus, la portée des publications et le taux d'engagement qui découle continuent de démontrer la pertinence du contenu diffusé.

PLUS DE 141 000 ABONNÉS À NOS PAGES FACEBOOK !

Nous sommes fiers d'avoir maintenant plus de 87 000 abonnés à la page Facebook du RNF. C'est 5 fois plus qu'il y a 18 mois. À ceux-ci s'ajoutent 54 000 nouveaux abonnés des pages des Cellules Femmes, jeunes et normalisation, et ce, en moins de 6 mois seulement.

Bref, les médias sociaux offrent au RNF un moyen efficace de partager et de relayer une information pertinente et de qualité afin de promouvoir les normes et leur utilisation au sein de la Francophonie. Le RNF continue ainsi de se démarquer par sa gestion proactive et dynamique des médias sociaux.

CHRONIQUE AFRIQA NORMES



Un nouveau partenariat bénéfique avec le magazine télévisuel Afrika Normes a permis au RNF de réaliser des chroniques fort intéressantes sur la normalisation. Diffusées au Burkina Faso dans le cadre de ce magazine économique et scientifique sur la qualité et l'innovation, les chroniques du RNF sont animées par sa secrétaire générale. Elle y présente certains des enjeux les plus marquants de la normalisation.

BLOGUE



Le blogue du RNF Hors normes! offre l'occasion d'échanger avec le public en abordant des enjeux liés à la normalisation sous un angle différent et plus accessible.

Facilitant les interactions et les échanges, ce blogue permet de créer un lien de proximité entre le RNF et ses membres. Le blogue révèle ainsi le visage humain du RNF, favorise les discussions conviviales et le rend encore plus accessible à tous.

INFOLETTRE

COVID-19

Informez-vous sur les bonnes pratiques à suivre pour gérer la crise!



Toujours efficace pour partager et faire connaître les actions du RNF et de ses membres, l'infolettre demeure un outil de communication de choix avec plus de 3 200 abonnés.

Le nombre de clics obtenus témoigne que son format simple et épuré demeure un excellent moyen de rester à l'affût des activités du RNF et des dernières nouvelles concernant la normalisation.

WEBINAIRES



Webinaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Contribuez à l'élaboration de nouvelles normes ISO

GRATUIT **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Jeu. 17 juin 2021, 13 h GMT/UTC (15 h - Paris) | Durée 1 h



Marie-Claude Drouin,
Secrétaire générale
du RNF



Fabienne Ramirez,
Responsable de projet
international, AFNOR

Inscrivez-vous !
Limite de 500 participants

Au cours de la dernière année, le RNF a créé plusieurs webinaires ou événements virtuels et a pris part à certains autres afin de sensibiliser et de former les nombreux participants sur des enjeux de normalisation de premier plan. De cette façon, le RNF contribue à renforcer les capacités de ses membres et à favoriser la participation des pays francophones aux travaux de normalisation internationale.

COOPÉRATION QUÉBEC-SÉNÉGAL



FORMATION POUR LES ENTREPRENEURS

En collaboration avec l'Association sénégalaise de normalisation (ASN), le RNF travaille à la mise en place d'un nouveau programme de formation destiné aux entrepreneurs afin qu'ils puissent faire de la normalisation un levier pour le développement de leur entreprise.

Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, qui a sélectionné ce projet dans le cadre de la 5e édition de l'Appel à projets Québec-Sénégal 2020-2021.

Avec cet appui financier, le RNF et l'ASN seront en mesure de développer deux formations sur la normalisation destinées, dans un premier temps, aux entrepreneurs sénégalais qui souhaitent

maîtriser les normes applicables à leur plan d'affaires et au contrôle de la qualité. Ces formations seront par la suite diffusées aux entrepreneurs des autres pays de l'espace francophone. Ces nouvelles compétences leur permettront d'accroître leur productivité et de faciliter leur accès aux marchés internationaux.

Ces activités de formation seront également réalisées dans le cadre du Projet de renforcement de la Couveuse d'entreprise pour la promotion de l'emploi par la microentreprise (CEPEM) de la Ville de Dakar, lequel est mené en partenariat avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF), la Ville de Montréal et l'École des entrepreneurs du Québec (EEQ).



AUGMENTER LA PARTICIPATION DES PAYS DE LA FRANCOPHONIE AUX COMITÉS INTERNATIONAUX DE NORMALISATION

**ENJEU 2 - UNE INFLUENCE MARQUÉE DES PAYS DE LA
FRANCOPHONIE DANS LES COMITÉS
INTERNATIONAUX DE NORMALISATION D'INTÉRÊT
POUR LEUR ÉCONOMIE**

Orientations stratégiques - Transformer les façons de faire
pour augmenter la participation des pays de la Francophonie
aux comités internationaux de normalisation

TRAVAUX DE NORMALISATION INTERNATIONAUX

« QUI FAIT LA NORME FAIT LE MARCHÉ! »

En cohérence avec le second enjeu de son plan stratégique 2020-2021, le RNF a continué, au cours de la dernière année, à multiplier sans relâche les efforts pour accentuer l'influence et la participation des pays de la Francophonie dans les comités internationaux de normalisation d'intérêt pour leur économie.

Bien que la pandémie soit venue bouleverser ses façons de faire, le RNF s'est rapidement adapté en adoptant de nouvelles méthodes de travail lui permettant de maintenir un taux de mobilisation élevé de ses membres, et ce, même à distance.

La présence de nos membres lors des comités de normalisation internationaux témoigne de la ferme détermination des pays de l'espace francophone de s'élever au rang des chefs de file internationaux dans le développement de la normalisation et du partage des meilleures pratiques.

Le RNF se donne comme mandat d'accompagner ses membres afin de mobiliser leur expertise dans le domaine concerné et ainsi leur permettre de prendre part activement aux négociations internationales. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, tels que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), l'AFNOR et l'ISO.

La présence de nos membres démontre qu'il est possible pour les pays francophones de prendre leur place sur l'échiquier international de la normalisation et d'exercer un leadership fort dans le domaine. Participer à l'élaboration des normes internationales procure en effet un avantage stratégique de taille pour la Francophonie.

ON NE LE DIRA JAMAIS ASSEZ, IL EXISTE DEUX CLÉS D'ACTION POUR FAIRE LE POIDS DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES DE NORMALISATION :

- **DES ORGANISMES NATIONAUX DE NORMALISATION EXPÉRIMENTÉS, MOTEURS ET INFLUENTS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS SUR L'ÉCHIQUIER POUR PORTER LA VOIX DES EXPERTS NATIONAUX;**
- **DES EXPERTS DE HAUT NIVEAU DOIVENT PARTICIPER ACTIVEMENT AUX COMITÉS MIROIRS QUI ÉTABLISSENT LES POSITIONS NATIONALES SUR LA NORME.**

NOUVELLE NORME ISO SUR LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT



« LES NORMES SAUVENT DES VIES! »

Le RNF tient à souligner l'importante contribution des pays francophones dans l'élaboration de la nouvelle norme internationale sur les systèmes d'assainissement publiée en août 2020 par l'ISO.

En effet, dix pays membres du RNF (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Haïti, Maroc, République démocratique du Congo et Sénégal) ont participé aux travaux de normalisation menant à la publication de la nouvelle norme ISO 31800.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2,3 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à un système d'assainissement.

Cette situation contribue largement au développement de maladies, d'épidémies, de la pollution et même à l'inégalité des sexes. L'absence de toilettes propres et sécuritaires tue 500 000 personnes par année.

Les nouvelles technologies permettent maintenant de traiter les déchets de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers de personnes utilisant des toilettes autonomes fonctionnant sans connexion à un réseau d'égout. La norme ISO 31800 vient spécifier les exigences pour la conception, la performance, les essais, la certification et le fonctionnement des unités de traitement des boues de vidange. En plus de renforcer la confiance entre les acteurs impliqués, cette nouvelle norme devrait favoriser de nouveaux investissements qui permettront une utilisation plus répandue de ces systèmes.

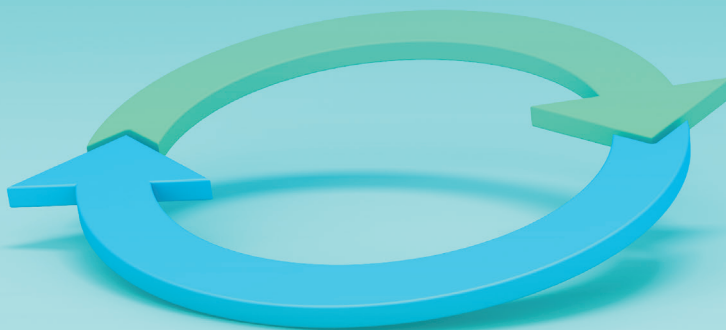
UN RÔLE CLÉ POUR LE SÉNÉGAL

Il est important de souligner l'énorme contribution de l'Association sénégalaise de normalisation (ASN) qui a dirigé conjointement le comité de normalisation ayant élaboré cette nouvelle norme internationale.

Une fois la nouvelle norme internationale publiée, l'ASN a multiplié les activités de formation auprès de ses partenaires et des ONN afin de favoriser l'intégration de la norme, témoignant encore une fois de son leadership sur cet enjeu important.

Le RNF tient donc à féliciter l'ASN pour son apport considérable, et en particulier de son directeur général, monsieur Abdourahmane Ndione, qui a fait figure de chef de file et qui s'est investi entièrement dans la réussite de ce projet.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



DE NOUVELLES NORMES POUR RÉUTILISER OU TRANSFORMER, ET NON GASPILLER

En juin 2020, 16 pays de la Francophonie ont virtuellement pris part à la deuxième réunion plénière du comité de normalisation sur l'économie circulaire ISO/TC 323 visant l'élaboration de normes internationales en la matière. Il s'agit de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Canada, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la France, d'Haïti, du Luxembourg, du Mali, de l'île Maurice, du Rwanda, du Sénégal et de la Suisse.

Cette forte présence francophone a été rendue possible grâce aux efforts concertés du RNF et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

De façon plus précise, la contribution technique et financière de l'IFDD, de l'ordre de 50 000 €, aura notamment permis d'organiser avec le RNF des séminaires de formation afin d'optimiser la participation des organismes nationaux de normalisation, et d'élaborer un guide pratique en français.

« Le soutien de l'IFDD et du RNF est déterminant afin que les travaux du comité ISO/TC 323 répondent le plus adéquatement possible aux attentes et besoins des pays et des jeunes entreprises francophones. »

- Jean-Pierre Ndoutoum, directeur de l'IFDD

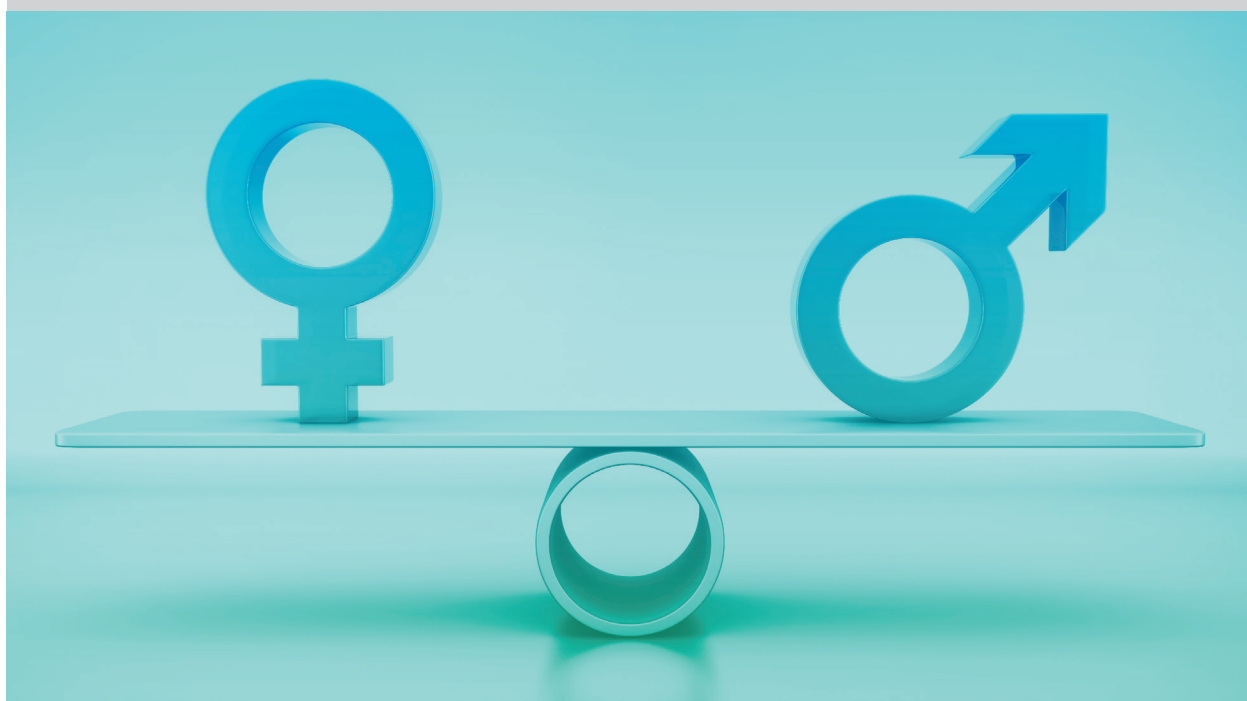
« La forte présence de nos membres témoigne de la ferme détermination de la Francophonie à participer à l'élaboration d'un cadre normatif qui contribuera à l'atteinte des objectifs du développement durable. »

- Marie-Claude Drouin, secrétaire générale du RNF

Les travaux du comité ISO/TC 323 visent l'élaboration de cadres de référence, de recommandations et d'outils, et a pour ambition de proposer un modèle d'économie circulaire applicable pour tous les types d'organisation et de projet, peu importe sa taille et sa localisation dans le monde.

Rappelons que le comité technique sur l'économie circulaire a été mis en place par l'ISO en 2018 à la suite d'une proposition de l'Association française de normalisation (AFNOR), l'un des membres fondateurs du RNF.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DOIT DEVENIR LA NORME !



L'égalité entre les femmes et les hommes ne doit plus être seulement un souhait ou un objectif. L'égalité entre les femmes et les hommes doit devenir dès maintenant la norme !

En ce sens, le RNF est fier de soutenir la proposition de son membre français, l'AFNOR, de créer la première norme internationale ISO sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce projet, qui doit être au préalable approuvé par l'ISO, vise à fournir un nouveau cadre de référence et des lignes directrices qui permettront de promouvoir et de mettre en œuvre des pratiques efficaces pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité dans tous les types d'organisations, publiques ou privées, quels que soient leur taille, leur emplacement et leur domaine d'activité.

Le RNF se fait un devoir de collaborer avec ses partenaires afin d'encourager ses membres à participer en grand nombre à ces travaux de normalisation.

Plus que jamais le RNF se positionne comme chef de file en matière d'égalité des genres, cette collaboration se trouvant dans la même veine que le projet phare des Cellules Femmes, jeunes et normalisation, qui vise principalement à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Ces deux façons de manifester l'engagement de l'organisation envers l'égalité des genres permettent ainsi d'affirmer la volonté et la capacité du RNF de faire la différence.



LE RNF, UN ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE!

ENJEU 3 - UNE EXPLOITATION OPTIMALE DU RNF COMME ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE

Orientations stratégiques - Stimuler l'engagement et les investissements du plus grand nombre de partenaires économiques, politiques et institutionnels autour des enjeux de la normalisation

LA NORMALISATION : UN LEVIER IMPORTANT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCOPHONIE 2020-2025

C'est la victoire la plus significative du RNF au cours de la dernière année!

Grâce aux efforts du RNF et à ses représentations devant la Commission économique de l'OIF, la normalisation occupe maintenant une place importante dans la nouvelle Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025. C'est une grande réussite et une formidable reconnaissance de l'importance des normes comme un puissant levier de développement économique.

« Avec l'adoption de cette nouvelle Stratégie économique qui mise sur la normalisation, le RNF est plus que jamais en position de jouer un rôle de premier plan pour permettre à la Francophonie d'atteindre ses objectifs économiques. »

- Marie-Claude Drouin, secrétaire générale du RNF

SOUTENIR LES FEMMES ET LES JEUNES ENTREPRISES EN CROISSANCE

Dans cette nouvelle Stratégie, la normalisation est identifiée comme un moyen pour développer et renforcer les compétences des femmes et des jeunes entrepreneurs. L'objectif : les mettre en relation avec les réseaux de normalisation internationaux afin qu'ils utilisent les normes dans leur plan d'affaires, facilitant ainsi l'accès au marché et la nécessaire transition des entreprises informelles vers le secteur formel.

INFLUENCER LA NORMALISATION INTERNATIONALE

La nouvelle Stratégie a pour objectif de renforcer les compétences des acteurs publics en matière de normalisation et favoriser la participation des entreprises francophones aux activités nationales, régionales et internationales de normalisation. De plus, elle vise à accroître l'influence des pays francophones sur la scène internationale en favorisant leur participation à l'élaboration de normes internationales.

TOUT EST DÉJÀ EN PLACE!

D'ailleurs, le Plan stratégique 2019-2022 du RNF s'inscrit en cohérence avec cette nouvelle Stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025. Nul besoin de réinventer la roue! Tout est déjà en place pour que la Francophonie puisse agir sur l'échiquier international de la normalisation et faire une réelle différence. En effet, grâce au RNF, la Francophonie peut compter sur un réseau crédible et structuré qui a la capacité de mobiliser les organisations nationales de normalisation.

PARTICIPATIONS À DES ÉVÉNEMENTS



LE RNF PLUS ACTIF QUE JAMAIS, MÊME VIRTUELLEMENT!

Chaque année, le RNF organise et assure sa présence à différents événements internationaux touchant à la normalisation et à la Francophonie. De cette façon, il parvient à faire connaître ses positions, ses ambitions, ses projets, et à établir des contacts avec ses alliés naturels en vue d'une collaboration active.

Il est évident que la pandémie a mis du plomb dans l'aile, comme pour toutes les organisations internationales, à la tenue de la majorité des événements. Le RNF a réussi à maintenir et même à accroître sa présence auprès de ses différents partenaires en misant sur des solutions virtuelles.

JUIN

PARTICIPATION À LA CONSULTATION SUR
LE FUTUR PLAN D'ACTION DE L'ISO POUR
LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT 2021-2025

3 JUIN 2020

3^E WEBINAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT
DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE
AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO
SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

5 JUIN 2020

WEBINAIRE RNF ET AFNOR POUR
PRÉSENTER LES FUTURS TRAVAUX ISO
SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES
ORGANISATIONS (ISO 26 000)

11 JUIN 2020

RÉUNION DE NORMALISATION
INTERNATIONALE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ISO/TC 323

Accompagnement de 11 pays en
développement de la Francophonie
(Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun,
République démocratique du Congo, Côte
d'Ivoire, Haïti, Mali, île Maurice, Rwanda,
Sénégal)

15 AU 19 JUIN 2020

JUILLET

PARTICIPATION AU GROUPE DE
TRAVAIL DE LA FRANCOPHONIE SUR LE
NUMÉRIQUE - 5^E THÈME « RÉGULATION,
RÉGLEMENTATION, GOUVERNANCE
NUMÉRIQUE » SUR INVITATION DE L'OIF

2 JUILLET 2020

A O Û T

RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE DU QUÉBEC EN FRANCE ET
REPRÉSENTANTE PERSONNELLE DU
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, MME
MICHÈLE BOISVERT

20 AOÛT 2020

SEPTEMBRE

PARTICIPATION À LA RÉUNION DU
GROUPE DE TRAVAIL DES POLITIQUES
DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE
RÉGLEMENTATION ET DE NORMALISATION
(WP-6) DU CEE-ONU

4 SEPTEMBRE 2020

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ISO

24 SEPTEMBRE 2020

PARTICIPATION À LA GRANDE AUDITION
SUR L'ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE
ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCOPHONIE

29 SEPTEMBRE 2020

PARTICIPATION À L'ATELIER
PRÉPARATOIRE AUX FORMATIONS DE
L'ASN SUR LES NORMES ISO 30500 :
2018 SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT
AUTONOMES ET ISO 24521 : 2016
ACTIVITÉS RELATIVES AUX SERVICES DE
L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

30 SEPTEMBRE 2020

OCTOBRE

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ISO/DEVCO

7 OCTOBRE 2020

ATELIER PRÉPARATOIRE RNF - AFNOR - C-BLEUE POUR LA PARTICIPATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX TRAVAUX DES FUTURES NORMES DU COMITÉ ISO/TC 82 SC7 SUR LA RESTAURATION DES MINES APRÈS USAGE

16 OCTOBRE 2020

PANÉLISTE À LA 2^E ÉDITION DES RENCONTRES EUROPE - AFRIQUE PAR LES JEUNES (REA 2020)

27 OCTOBRE 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RNF

30 OCTOBRE 2020

NOVEMBRE

RENCONTRE AVEC L'ORGANISATION DE NORMALISATION DE LA RÉPUBLIQUE CENTRE AFRIQUE

13 NOVEMBRE 2020

SÉMINAIRE EN LIGNE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : INTRODUCTION AUX STRATÉGIES ET LEVIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

25 NOVEMBRE 2020

DÉCEMBRE

PANÉLISTE À LA JOURNÉE MONDIALE DE LA NORMALISATION AU GABON (AGANOR)

- INFRASTRUCTURE QUALITÉ : OUTIL D'IMPLÉMENTATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

4 DÉCEMBRE 2020

9^E WEBINAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

10 DÉCEMBRE 2020

JANVIER

RÉUNION DE NORMALISATION INTERNATIONALE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE ISO/TC 323

Accompagnement de 11 pays en développement de la Francophonie (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, île Maurice, Rwanda, Sénégal)

18 AU 22 JANVIER 2020

FÉVRIER

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES (CCN) : LE RNF EST LAURÉAT DU PRIX DÉVOUEMENT 2020 DÉCERNÉ AUX ENTREPRISES

4 FÉVRIER 2021

PARTICIPATION À LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES POLITIQUES DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET DE NORMALISATION (WP-6) DU CEE-ONU

10 FÉVRIER 2021

PARTICIPATION AU WEBINAIRE DE L'ORAN "AFRICA TRADING WITH ITSELF: ROLE OF STANDARDS AND TECHNICAL REGULATIONS IN ACTUALISING FREE TRADE UNDER THE AFCFTA»

15 FÉVRIER 2021

MARS

PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE
RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ISO POUR
LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE
NORMALISATION SUR LA BIODIVERSITÉ
3 MARS 2021

WEBINAIRE D'EXPLICATION SUR LE
PROJET DE NORME EN COURS DE
VOTE SUR LA FICHE DE DONNÉES DE
CIRCULARITÉ DES PRODUITS AU SEIN DU
COMITÉ ÉCONOMIE CIRCULAIRE ISO/TC
323 TC 323
5 MARS 2021

PARTICIPATION AU LANCEMENT DE
LA PLATEFORME DE COMMUNICATION
CRÉÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME
BINATIONAL HT-RD POUR FACILITER LA
COLLABORATION ENTRE LE BUREAU
HAÏTIEN DE NORMALISATION (BHN) ET
L'INSTITUT DOMINICAÏN POUR LA QUALITÉ
(INDOCAL)
5 MARS 2021

RENCONTRE HORS NORME AVEC LÉNA
DARGHAM
8 MARS 2021

RENCONTRE HORS-NORMES POUR LE
LANCEMENT DES CELLULES FEMMES,
JEUNES ET NORMALISATION DU CONGO
ET DU MALI
17 MARS 2021

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE,
PARTICIPATION AU WEBINAIRE
ÉCOSYSTÈME ET OCCASIONS D'AFFAIRES
EN TUNISIE : EN ROUTE VERS LE SOMMET
DE DJERBA ORGANISÉ PAR LE MRIF
19 MARS 2021

PANELISTE À 2^E ÉDITION DE LA JOURNÉE
QUALITÉ EN HAÏTI
26 MARS 2021

AVRIL

RENCONTRES HORS NORMES AVEC
FRANÇOIS AHOTI
8 AVRIL 2021

PANELISTE AU WEBINAIRE CPCCAF/
OIF : DÉVELOPPER LE PARTENARIAT
ÉCONOMIQUE AVEC L'AFRIQUE : UN
PROJET FRANCOPHONIE
13 AVRIL 2021

10^E WEBINAIRE POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE
L'ESPACE FRANCOPHONIE AUX TRAVAUX
DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
28 AVRIL 2021

RENCONTRE HORS NORMES AVEC OLIVIER
BOUTOU
29 AVRIL 2021

MAI

RENCONTRE HORS NORMES AVEC
NICOLAS FLEURY
19 MAI 2021

DISTINCTION



PRIX DÉVOUEMENT 2020 DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES DÉCERNÉS AUX ENTREPRISES



Le RNF est fier d'avoir reçu le Prix dévouement 2020 du Conseil canadien des normes décerné aux entreprises. Remise le 4 février 2021 lors d'un événement virtuel, cette distinction vise à souligner la contribution du RNF et son engagement à promouvoir la normalisation.



« Nous sommes extrêmement reconnaissants envers le Conseil canadien des normes pour cette distinction que nous recevons avec beaucoup de fierté. Nous tenons à remercier sincèrement Investissement Québec et, particulièrement, le Bureau de normalisation du Québec et son directeur principal, M. Jean Rousseau, qui a pris l'initiative de soumettre la candidature du RNF. Et ce n'est qu'un début! Nous sommes déterminés à poursuivre sur notre lancée. Nous avons une multitude de projets en tête et travaillons doré et déjà à les concrétiser afin d'en faire de véritables succès! »

- Léna Dargham, présidente du RNF

« Cet honneur, nous le partageons avec l'ensemble des membres du RNF, qui constituent la force de notre organisation. C'est un travail d'équipe. Chaque membre fait la différence et contribue au rayonnement de la normalisation à travers la Francophonie. Le secret du RNF, c'est sa capacité de mettre en valeur l'expertise de ses membres. Nous sommes très fiers de voir ce travail et ces efforts reconnus. »

- Marie-Claude Drouin, secrétaire générale du RNF

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES !



La réussite du RNF en 2020-2021 n'aurait pas été possible sans la contribution essentielle de nos nombreux partenaires.

On nous demande souvent comment le RNF réussit à accomplir tant de choses et à obtenir de tels résultats avec une si petite équipe. C'est grâce à la force de notre réseau et à l'apport inestimable de nos partenaires qui partagent notre objectif de promouvoir la normalisation et l'utilisation des normes au sein de la Francophonie économique.

Le RNF tient à les remercier chaleureusement d'être des alliés aussi précieux.

AFFAIRES MONDIALES CANADA

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE
NORMALISATION (AFNOR)**

**AFRIQA NORMES ET AGENCE
IMPROVE**

**ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES MAIRES FRANCOPHONES
(AIMF)**

**BUREAU DE NORMALISATION
DU QUÉBEC (BNQ)**

**INSTITUT DE LA
FRANCOPHONIE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
(IFDD)**

**CENTRE DU COMMERCE
INTERNATIONAL (CCI)**

**COMITÉ EUROPÉEN DE
NORMALISATION (CEN)**

**COMITÉ EUROPÉEN
DE NORMALISATION
ÉLECTROTECHNIQUE (CENLEC)**

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE DES NATIONS
UNIES (CEE-ONU)**

**CONSEIL CANADIEN DES
NORMES (CCN)**

**COMMISSION
ÉLECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE (IEC)**

**COMMISSION PANAMÉRICAINE
DE NORMALISATION (COPANT)**

**MINISTÈRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DE LA
FRANCOPHONIE DU QUÉBEC
(MRIF)**

**ORGANISATION AFRICAINE DE
NORMALISATION (ORAN/ARSO)**

**ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA
FRANCOPHONIE (OIF)**

**ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
NORMALISATION (ISO)**



ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2021



TABLE DES MATIÈRES

45	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
48	ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
49	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
50	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
51	NOTES COMPLÉMENTAIRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Association Réseau Normalisation et Francophonie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Réseau Normalisation et Francophonie (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2021 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mai 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilit s de la direction et des responsables de la gouvernance   l' gard des  tats financiers

La direction est responsable de la pr paration et de la pr sentation fid le des  tats financiers conform ment aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contr le interne qu'elle consid re comme n cessaire pour permettre la pr paration d' tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la pr paration des  tats financiers, c'est   la direction qu'il incombe d' valuer la capacit  de l'association   poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas  ch ant, les questions relatives   la continuit  de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuit  d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activit  ou si aucune autre solution r aliste ne s'offre   elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financi re de l'association.

Responsabilit s de l'auditeur   l' gard de l'audit des  tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les  tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond   un niveau  lev  d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r alis  conform ment aux normes d'audit g n ralement reconnues du Canada permettra toujours de d tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid r es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre   ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d cisions  conomiques que les utilisateurs des  tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r alis  conform ment aux normes d'audit g n ralement reconnues du Canada, nous exer ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et  valuons les risques que les  tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des proc dures d'audit en r ponse   ces risques, et r unissons des  l ments probants suffisants et appropri s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d tection d'une anomalie significative r sultant d'une fraude est plus  lev  que celui d'une anomalie significative r sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d clarations ou le contournement du contr le interne;
- nous acqu rons une compr hension des  l ments du contr le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc dures d'audit appropri es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit  du contr le interne de l'association;
- nous appr cions le caract re appropri  des m thodes comptables retenues et le caract re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m me que des informations y aff rentes fournies par cette derni re;

— nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;

— nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 28 septembre 2021

ASSOCIATION RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2021

	2021	2020
Produits		
Cotisations - fondateurs	60 000 \$	60 000 \$
Cotisations - membres	15 768	15 291
Subvention - Institut de la Francophonie pour le développement durable - projet économie circulaire	29 793	24 471
Subvention - Ministère des Relations internationales et de la Francophonie - projet FJN	11 309	8 691
Subvention - Organisation internationale de la Francophonie - projet commerce électronique	-	5 003
Conseil Canadien des Normes - projet cellules CCN	113 623	-
Conseil Canadien des Normes - projet capsules formations Université Laval	7 526	-
Produits - honoraires projets	114 303	-
Produits d'intérêts	512	646
	352 834	114 102
Charges		
Frais de fonctionnement	7 610	26 269
Site Web	2 750	21 682
Communications	68 625	48 567
Frais de comptabilité et honoraires professionnels	6 137	6 238
Créances douteuses	6 500	4 500
Frais bancaires	786	781
Charges - projet ISO/PC 318	5 162	9 714
Charges - projet TC 82/SC7 Mines	-	2 851
Charges liées à la subvention - projet économie circulaire	29 793	24 471
Charges liées à la subvention - projet FJN-MRIF	11 768	8 691
Charges liées à la subvention - projet commerce électronique	-	5 003
Charges - projet cellules CCN	55 474	-
Charges - projet capsules formations Université Laval	7 526	-
Charges - projet cellules femmes, jeunes et normes	30 190	-
	232 321	158 767
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	120 513	(44 665)
Actif net au début de l'exercice	103 346	148 011
Actif net à la fin de l'exercice	223 859 \$	103 346 \$

ASSOCIATION RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MAI 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	333 766 \$	110 103 \$
Dépôt à terme, 1,94 %, échéant en avril 2023	5 110	5 004
Comptes à recevoir	35 000	36 833
Frais payés d'avance	-	1 085
	373 876 \$	153 025 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	40 543 \$	11 036 \$
Produits perçus d'avance	109 474	38 643
	150 017	49 679
Actif net	223 859	103 346
	373 876 \$	153 025 \$

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

ASSOCIATION RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	120 513 \$	(44 665) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Comptes à recevoir	1 833	(4 833)
Frais payés d'avance	1 085	(1 085)
Créditeurs	29 507	4 813
Produits perçus d'avance	70 831	18 643
	223 769	(27 127)
Activité d'investissement		
Variation du dépôt à terme	(106)	156
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	223 663	(26 971)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	110 103	137 074
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	333 766 \$	110 103 \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association Réseau normalisation et francophonie est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association oeuvre au développement de la Francophonie économique en favorisant l'utilisation des normes comme outils de développement économique dans les pays francophones.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La principale estimation porte sur la provision pour créances douteuses.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'association utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes libellés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état des résultats sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *suite*

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Cotisations des fondateurs et des membres

Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits lorsque le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports sous forme de fournitures et de services

L'association constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *suite*

COMPTABILISATION DES PRODUITS *suite*

Apports

L'association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. EMPRUNT BANCAIRE

L'association dispose d'une marge sur carte de crédit autorisée d'un montant de 5 000 \$, portant intérêt au taux de 25,99 %, garantie par le dépôt à terme. Le solde utilisé est de 2 503 \$ au 31 mai 2021 (2020 - 579 \$) et est inclus dans les comptes à payer.

ASSOCIATION RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2021

4. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes à payer	17 729 \$	11 036 \$
Sommes à remettre à l'état	22 814	-
	40 543 \$	11 036 \$

5. APPORTS DE SERVICES À TITRE GRATUIT

Investissement Québec (IQ) et le Bureau de normalisation du Québec, qui relève de IQ, assument les charges suivantes :

- Les salaires et les avantages sociaux de la secrétaire générale affectée à la gestion de l'association et de ses activités ainsi que de l'analyste financier et de la contrôleur;
- Des locaux de IQ mis à la disposition de l'association.

6. EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2021.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux comptes à recevoir. L'association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.





ASSOCIATION RNF

333, RUE FRANQUET

QUÉBEC (QUÉBEC) G1P 4C7

TÉLÉPHONE : 418 652-2211

COURRIEL : INFO@ASSOCIATIONRNF.ORG

WWW.ASSOCIATIONRNF.ORG

COORDINATION ET RÉDACTION

STÉPHANE DION, DION COMMUNICATION

MARIE-CLAUDE DROUIN

RÉVISION LINGUISTIQUE

ÉVELINE GILES

CONCEPTION GRAPHIQUE

VALÉRIE JESSICA LAPORTE, CYAN CONCEPT